

Quant à moi, je donne tout ce que je peux aux œuvres charitables et patriotiques ; aux ambulances, aux réfugiés, etc., etc. ; je n'ai jamais tant regretté de ne pas être riche.

A part cela, je n'ai rien pu faire qui mérite d'être signalé. Mon état de santé et mon grand âge (73 ans) m'empêchant de jouer dans les concerts de charité ou dans les séances organisées pour distraire nos chers blessés.

Je vous remercie de votre aimable lettre, malheureusement mes anciens élèves, qui sont modestes autant que braves, ne m'ont pas donné de détails sur leurs actions d'héroïsme que je puisse vous signaler.

Je sais qu'ils font tous admirablement leur devoir de Français. Plusieurs sont tombés au champ d'honneur, de nombreux ont été blessés, guéris et sont retournés au combat. Comme patriote, j'ai lieu d'être fier de mes élèves et je regrette de ne pouvoir être avec eux parmi les défenseurs de notre Sainte Patrie.

**M. Charles Koechlin**

*Compositeur de Musique*

Je suis tout à fait de votre avis, et j'estime, à tous les points de vue, qu'il ne faut pas se laisser aller. Ce qui permettra aux civils de « tenir », c'est ou bien de s'occuper le moins indirectement possible à la Défense nationale, ou à mainte œuvre d'assistance, ou bien aussi de reprendre contact avec la beauté de la culture et de l'art français.

De mon côté, j'entreprends pour cet hiver une série de conférences sur la musique française moderne, et j'estime que, dès à présent il faut en affirmer l'existence et la beauté. C'est une vaste étude (bien que je laisse de côté maint auteur de talent) qui ne me prendra pas moins de seize conférences. Leur intérêt sera, je crois, non dans un langage paré de toutes les fleurs de la rhétorique, mais dans les exemples musicaux que je compte jouer pendant ces causeries, pour bien faire *comprendre* au public ce qu'un livre ou un article de critique ne peut pas toujours lui expliquer. Je compte donc avoir plutôt un public de gens du monde ou d'artistes *non musiciens*, que de compositeurs, à qui je n'apprendrais pas grand'chose, ou bien qui ne seraient pas toujours de mon avis... Quoi qu'il en soit, si vous connaissez des personnes que ces séances pourraient intéresser, je me recommande à vous. Je ne me dissimule pas, en effet, que si la rédaction de mes conférences n'est pas une chose aisée, il me sera peut-être encore plus difficile d'y amener du monde. Mais je veux essayer la chose.

**M. René Brancour**

*Compositeur de Musique  
Conservateur du Musée du Conservatoire*

J'applaudis bien sympathiquement à votre entreprise à la fois patriotique et artistique. Il est bon, en effet, que « poilus » et civils

appartenant à notre grande famille de musiciens, soient représentés dans la presse par une publication qui témoigne de la valeur des uns et du labeur des autres.

Ce que je fais personnellement n'offrirait rien d'intéressant pour vos lecteurs, c'est d'ailleurs bien peu de chose : quelques vers, quelques notes. J'ai eu la joie de constater que mes *Visions de Bruges* avaient ému des blessés belges, et c'est assurément là les plus beaux droits d'auteur que je puisse ambitionner.

**M. Eugène Gigout**

*Professeur au Conservatoire*

Depuis l'ouverture des hostilités et en dehors de quelques articles de « quotidiens », je ne devore que les communiqués des divers fronts dont la lecture devient, hélas ! de plus en plus absorbante.

Vous dirai-je aussi que, comme tant d'autres, je cherche à faire un peu de bien ?

J'estime que d'en informer vos lecteurs ne suscitera aucunement l'élan de ceux qui d'ordinaire répugnent au changement de leurs habitudes. Nos amis du front n'ignorent point qu'ils sont l'objet constant de nos pensées, de nos inquiétudes, de nos soucis....

**M<sup>me</sup> Marie Delna**

*de l'Opéra-Comique*

Comme suite à votre lettre, il m'est très difficile de vous signaler des gestes de solidarité extraordinaires car, en somme, je n'ai vu jusqu'à présent accomplir autour de moi, par des artistes ou musiciens, que des actes identiques aux miens.

Puisque vous me demandez de vous confier ce que j'ai fait et ce que j'ai l'intention de faire, je m'exécute bien volontiers.

Voici :

Dès le début de la guerre j'ai interprété régulièrement, dans les églises Saint-Blaise, Saint-Louis et celle de l'Hôpital civil, des morceaux écrits spécialement pour nos soldats.

Aussitôt que les nombreux hôpitaux de Vichy furent occupés par les blessés, j'ai chanté pour eux, plusieurs fois, dans chacun de ces hôpitaux des airs patriotiques.

J'ai prêté mon concours aux fêtes organisées au Casino, au bénéfice de différentes œuvres de guerre.

J'ai chanté plusieurs fois à Paris, pour les mêmes œuvres.

J'ai eu la joie d'interpréter la première en public, la *Marseillaise* au Grand Théâtre de Genève, au cours d'un concert donné au bénéfice de la Croix-Rouge.

J'ai eu aussi l'honneur d'être choisie pour interpréter notre glorieux hymne national, le 14 juillet, à l'Arc de Triomphe et aux

Invalides, lors du transfert des cendres de Rouget de Lisle au Panthéon.

Dans quelques jours, je vais prêter mon concours à un concert à Lausanne (Suisse) au bénéfice des blessés français.

J'espère bien pouvoir continuer à apporter aux bonnes œuvres le secours de ma voix jusqu'à la fin de la guerre et mon vœu le plus cher est de pouvoir, après la victoire, chanter la Marseillaise et la Brabançonne à Bruxelles où j'habite.

J'espère aussi avoir ensuite la joie, de pouvoir interpréter ces mêmes hymnes victorieux, dans les pays amis que j'aurai l'occasion de visiter.

## LA VIE MUSICALE

### M. Rouché et l'Opéra

Au moment où M. ROUCHÉ rouvre l'Opéra, le Jeudi et le Dimanche en matinée (1) nous croyons utile de publier le document suivant que M. ROUCHÉ adressait le 30 Octobre 1915 aux abonnés de l'Opéra :

Un trop grand nombre de familles françaises sont menacées ou frappées dans leurs plus chères affections pour que l'Académie Nationale de Musique et de Danse puisse recommencer encore ses représentations du soir. C'est à des jours moins troublés que nous remettons le soin de délibérer avec vous sur la date de notre réouverture et la reprise de l'abonnement.

Dès maintenant cependant il nous a semblé qu'un effort devait être tenté, pour améliorer la situation des artistes privés du contact avec le public qui leur est nécessaire, pour ajouter une preuve à toutes celles que la France a déjà données de son énergie réparatrice et de sa confiance, enfin pour rendre au public et particulièrement à la jeunesse des spectacles qui ont leur valeur éducatrice comme ils ont leur beauté. L'opéra est, en effet, une tragédie en musique, ses auteurs sont des classiques au même titre que ceux de la littérature ; son histoire se confond avec celle de la musique française qui est une des plus hautes manifestations de l'esprit et du goût de la nation ; sa gloire est un des trésors que nos armes défendent.

C'est pourquoi, nous accommodant aux circonstances, nous avons pour cet hiver conçu un projet de matinées qui seront données les jeudis et dimanches, et qui, consacrées à notre musique dramatique, en restitueront jusqu'à nos jours la tradition sans rivale. Chaque

(1) La première de ces matinées est annoncée pour le 9 Décembre, nous en parlerons ultérieurement.

ouvrage sera mis à la scène, pour autant qu'on ne se heurtera pas à des difficultés insurmontables ; les airs détachés et les morceaux de symphonie seront donnés en concert. D'une façon générale, chaque programme comprendra, avec costumes et décors, un acte ancien ou moderne, un ballet et enfin, la reconstitution d'un concert dont la série constituera comme une histoire de la musique d'Opéra.

La musique de notre temps sera représentée non seulement par les œuvres déjà inscrites à notre répertoire, mais par des ouvrages inédits ; tous nos compositeurs notoires nous ont promis leur concours et trouveront leur place en cette exposition nationale.

Les fastes anciens de la musique seront retracés par les chefs-d'œuvre de maîtres tels que Lulli, Destouches, Rameau, ainsi que par des reconstitutions qui rendront le public témoin, par exemple, d'un de ces ballets fantasques où Louis XIV excellait en son adolescence, puis plus tard d'un de ces soupers en musique où sa vieillesse se consolait de la sévérité des temps. On pourra voir également la tragédie d'Esther, répétée par les demoiselles de Saint-Cyr chez M<sup>me</sup> de Maintenon, avec la musique de Moreau. On assistera à une soirée chez la Pouplinière, le protecteur de Rameau qui hébergeait en ses salons toute la musique de son temps ; dans la période des origines, à un des concerts où Mazarin, par les extraits des œuvres de Monteverdi et de Rossi, présentait en France la musique italienne qui fut d'un si grand secours à la nôtre ; à un concert intime chez Louis XIII, d'après Abraham Bosse, à une séance de cette Académie où Baif essayait les plus ingénieux alliages de poésie et de musique sur les rythmes d'Horace et de Sapho. Plus près de nous les fêtes de la Révolution seront évoquées ainsi que les cérémonies du Premier Empire ; on se transportera même à Compiègne avec Napoléon III au temps où Gounod faisait scandale, et peut-être ira-t-on jusqu'aux dernières soirées du dernier siècle, pour l'audition chez quelque amateur des premiers fragments d'un ouvrage promis à de hautes destinées, en des habits qui déjà marqueront leur époque. Les maîtres de la musique, de l'histoire et de la littérature contemporaines ont consenti à nous accorder leur concours pour la composition de ces tableaux dont chacun ne sera pas un amas de documents, mais une œuvre méditée.

JACQUES ROUCHÉ.

### A l'Opéra Comique

Lundi dernier 6 décembre, c'était l'anniversaire de la réouverture de l'Opéra-Comique pendant la guerre (nous avons rappelé dans notre numéro du 10 octobre les efforts qu'a-